

Conseil scientifique du CNRS

Recommandation

Les discussions internationales autour du droit d'auteur

Le Conseil scientifique du CNRS se réjouit que la question des exceptions au droit d'auteur destinées à faciliter la circulation des résultats scientifiques et des publications ait été abordée dans le cadre de discussions sur l'évolution du droit d'auteur qui ont lieu autour de la Commission européenne et de l'Office mondial de la propriété intellectuelle (OMPI).

Au regard des informations dont il dispose sur le contenu de ces discussions, il s'inquiète cependant d'évolutions du droit, prévues pour lutter contre certains abus des « géants du web », mais qui pourraient menacer les activités de recherche (en matière de fouille de texte et de données (FTD), d'accès aux archives ouvertes, voire de droit de citation).

Le Conseil scientifique invite le CNRS et le ministère chargé de la Recherche à défendre fermement les besoins de la recherche scientifique dans ces discussions, en lien avec leurs homologues d'autres pays.

En matière de FTD, il appelle par ailleurs de ses vœux la publication prochaine du décret d'application prévu par la Loi pour une République numérique.

Bruno Chaudret
Président du Conseil
scientifique

Recommandation adoptée le 24 novembre 2017

Votants : 13 Pour, 0 Contre, 0 Abstention